



A
V
E
N
E
N
E
N
E
N
E

BULLETIN
MUNICIPAL

Décembre 1997

SOMMAIRE

<u>RUBRIQUE</u>	<u>n° de page</u>
LE MOT DU MAIRE.....	2 et 3
INFORMATIONS PRATIQUES.....	4 et 5
BUDGET SUCCINT.....	6
COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	7 à 10
LE MOT DE L'ECOLE.....	11 et 12
LE MOT DES DELEGUEES DES PARENTS D'ELEVES.....	13
COMITE DES FETES ET LOISIRS.....	14 à 16
TENNIS DE TABLE.....	17
TENNIS CLUB D'AVENAY.....	18
ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ET ACCUEIL DU 3 ^{ème} AGE.....	19 et 20
ABBE BERNARD LECLERCQ.....	21
L'AFAPEG.....	22
REGARDS SUR L'I.C.L.....	23 à 25
CONSEIL SIMPLE DE NOS ANCIENS.....	26
PETITES ANNONCES.....	27 et 28
ORDURES MENAGERES - TRI SELECTIF.....	29 à 31

LE MOT DU MAIRE

Que serait notre petit village sans associations ; chacune d'entre elle travaille sans compter avec dévouement et activement à l'animation de chaque manifestation. C'est le symbole d'une volonté de rendre bien agréable notre cadre de vie.

J'en profiterai pour saluer et féliciter deux nouveaux habitants : Monsieur Farail, membre du Comité des Fêtes et Monsieur Gabriel qui a pris la responsabilité du tennis. Merci à toutes ces personnes de bonne volonté.

Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre les travaux de voirie. Une nouvelle tranche a été réalisée cette année pour un montant de 130 000F TTC. **Beaucoup reste à faire...**

Ces travaux seront étendus en 1998, seul les finances nous freineront et nous obligeront à des priorités.

Une subvention de 480 000F nous a été accordée par le Conseil Général pour l'aménagement du carrefour de «La Forge» afin d'améliorer la visibilité et la sécurité.

Ces travaux devaient commencer fin Octobre 1997, mais ne seront effectués qu'en début d'année 98. Il se trouve que la DDE doit faire une emprise de terrain à trois propriétaires. Un litige entre l'Administration et un de ces propriétaires nous oblige à reporter ces travaux. Je souhaite un accord rapide entre ces deux parties.

Constructions : Où en sommes nous ?

Une autorisation de lotir a été déposée à la DDE pour la construction de 16 pavillons au Mesnil d'Avenay (terrain de Mr. Lamotte), nous connaissons la décision des services administratifs sous quelques jours.

Sur ce projet, qui j'espère se réalisera, 7 parcelles sont déjà retenues, 9 restent disponibles. Les personnes intéressées par ce projet peuvent s'adresser à la Mairie ou à Monsieur Marguerite ; interlocuteur de Monsieur Monthaland (Sté SETRAG) qui a lancé ce projet.

Demain que deviendra notre école ?

Si cette réalisation aboutit, je pense qu'un ballon d'oxygène gonflera les rangs de nos écoliers afin d'éviter le blocage d'une classe. J'ai signé en 1995, trois certificats d'urbanisme qui ont été refusés par la DDE (motif : zone non urbanisée). Nous avons pris une délibération afin d'appuyer cette demande notifiant que notre école manque d'effectifs ; ce dossier est resté sans suite.

Pourtant, la municipalité n'hésite pas à mettre tout en œuvre pour améliorer la qualité de vie des enfants et des enseignants ; et ce depuis quelques années (récemment, réfection de la 2^{ème} salle de classe). Les enseignants, quant à eux n'ont plus à faire leurs preuves, la qualité de leur travail auprès des enfants est reconnue de tous.

Je suis très sensible aux efforts que chacun déploie pour préserver notre petite école. Je souhaite de tout cœur que nos démarches aboutissent et que l'école conservera ses deux classes.

A l'occasion du 11 Novembre, j'ai eu le plaisir de remettre à Monsieur Sergent la médaille commémorative 1939/1945.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un Joyeux Noël et vous présenter ses meilleurs voeux pour l'année 98.

Le Maire,
Gérard LEMOINE.

INFORMATIONS PRATIQUES

PERMANENCE DE LA MAIRIE

TEL. 02 31 80 56 96

le vendredi de 17 h à 19 h.

Ces horaires peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances, et quand le vendredi est un jour férié, la permanence a lieu le jeudi précédent aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le maire ou ses adjoints, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune et les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le **28/2/98** peuvent demander leur inscription sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 1997.

RECENSEMENT MILITAIRE

Dans le mois qui suit le trimestre de leur 17^e anniversaire, les jeunes doivent se présenter à la mairie.

Exemple : si vous êtes nés au cours des mois de :

Janvier, février ou mars			vous devez vous présenter en AVRIL
Avril, mai ou juin	«	«	en JUILLET
Juillet, août ou juin	«	«	en OCTOBRE
Octobre, novembre ou décembre	«	«	en JANVIER

S'ils ne faisaient pas cette démarche ils seraient recensés d'office par l'autorité militaire, mais ils courraient le risque de se voir refuser un report d'incorporation.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour en obtenir le renouvellement , vous devez fournir :

- 1 timbre fiscal à 150 Francs
- 2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.
- Votre carte périmée
- Votre livret de famille

DEMANDE DE PASSEPORT

Pour en obtenir le renouvellement, vous devez fournir :

- 1 timbre fiscal à 350 Francs
- 2 photos d'identité récentes, sur fond blanc.
- Votre ancien passeport
- Votre livret de famille

Le prix des timbres fiscaux doit augmenter au 1/1/98, mais celui-ci n'est pas encore communiqué par la préfecture, se renseigner auprès de la Mairie après cette date.

ETAT CIVIL

La Mairie délivre des fiches d'état civil et certificats divers.

En ce qui concerne les **extraits d'acte** de naissance, mariage ou décès, ils doivent être demandés (accompagnés d'une enveloppe timbrée) à **la Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès.**

NAISSANCES :

Chloë BELLOU	22/12/96
Maxime SENEAL	23/12/96
Hugoline FOUQUES	06/02/97
Baptiste POULAIN	21/09/97
Johanna FONTAINE	24/10/97
Adrien BUNEL	24/11/97

MARIAGES :

Jean François VANEL - Cécile BELLOU	14/06/97
Pascal BLONDEL - Pascale DEBEAUPTE	05/07/97

DECES :

M. Joseph PUPIN	29/04/97
-----------------	----------

BUDGET SUCCINT

BUDGET COMMUNAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

ACHATS 113 100

dont: Eau 7 500
Electricité 23 500
Combustibles 17 500
Cantine 40 000
Petit matériel 8 000
Fourn. scolaires 6 500

SERVICES EXTERIEURS 208 970

dont: Enlèvement O.M. 47 000
Bâtiments 60 211
Voirie 80 000
Ent. matériel 12 000
Assurances 9 259

AUTRES SERVICES 24 050

dont: Cérémonies 6 000
Frais P.T.T 6 700

IMPOTS ET TAXES 10 030

FRAIS DE PERSONNEL 381 040

GESTION COURANTE 238 851

dont: Indem. Elus 53 300
Aide sociale 57 390
Ch. Intercom. 72 694
Serv. Incendie 21 003
Subventions 20 850

FRAIS FINANCIERS 35 709

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

REMB. EMPRUNTS 47 393

ACQUISITIONS 46 823

dont: Plantations 3 978
Gros matériel 13 500
Informatique 27 863
Mat. scolaire 1 482

TRAVAUX 168 433

dont: Bâtiments 34 000
Voirie 134 433

TOTAL DEPENSES 1 329 454

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CANTINE/GARDERIE/ETUDE 52 000

IMPOTS ET TAXES 401 267

dont: Contributions directes 281 417
Taxe O.M 95 300
Droits de mutation 24 000

DOTATIONS DE L'ETAT 425 086

dont: D.G.F 323 332
Fds Nal Taxe Prof. 56 000

AUTRES RECETTES 58 150

EXCEDENT 1996 130 302

RECETTES D'INVESTISSEMENT

DOTATIONS 79 235

dont: D.G.E 36 485
Compensation T.V.A 33 587
Taxe Locale d'Equip 9 163

SUBVENTIONS 45 988

EMPRUNTS 60 000

TOTAL RECETTES 1 329 454

BUDGET DU C.C.A.S

DEPENSES:

ACHATS DIVERS 800
ENTRET. TELE ALARME 752
IMPOTS ET TAXES 900
SECOURS EN ARGENT 1 791
SUBVENTIONS 6 800

TOTAL DEPENSES 11 043

RECETTES

SUBV. COMMUNALE 3 000
LOC. TERRES 3 100
EXCEDENT 1996 4 943

TOTAL RECETTES 11 043

Réunion du 02 décembre 1996

- 1- Le conseil accorde une subvention de 500 F à l'association Famille Active Pour l'Emploi des Jeunes (AFAPEJ), pour l'année 1996-97.
- 2- Une décision modificative a été apportée au budget primitif.
- 3- Mme BERNARD donne le compte rendu du dernier conseil d'école.

Réunion du 3 Janvier 1997

- 1- Le conseil émet un avis favorable sur le projet de création d'itinéraires de promenades et de randonnées afin d'y figurer au topo guide édité par le conseil général.
- 2- Le conseil donne son accord au devis présenté par l'entreprise SUPPER pour l'enlèvement des ordures ménagère en 1997. Ce devis en augmentation de 2.2% par rapport à 1996 s'établit à 43184.11 F T.T.C.
- 3- Le responsable du resto du coeur de Villers Bocage nous indique que 3 personnes de la commune bénéficient de repas et sollicitent une subvention. Cette demande sera étudiée lors du budget primitif 1997.
- 4- Le conseil autorise le maire à signer une convention avec les associations :
 - comité des fêtes et loisirs d'Avenay
 - Union Sportive d'Avenaypour financer des travaux d'équipement principalement aux dites associations.
- 5- Les employés communaux percevront mensuellement 4 heures supplémentaires pour la permanence des déchets verts.
Mr Regnault fait état des travaux de voirie qui sont à réaliser. Une décision sera prise lors du budget primitif 1997.
Mr MENNESSIER fait savoir au conseil qu'il recevra prochainement le chiffrage des travaux à réaliser pour la création éventuelle d'un lotissement.

Réunion du 21 Mars 1997

- 1- Mr MENNESSIER conteste la baisse de salaire de Mr GALON et LEMAZURIER dû à la suppression des heures supplémentaires.
- 2- Le conseil est informé qu'un travail d'intérêt général de 100 heures sera effectué dans la commune.

3- Mr MENNESSIER présente au conseil le projet de lotissement qu'il a réalisé avec l'aide d'un géomètre. Il informera ultérieurement le conseil du résultat des démarches qu'il va entreprendre au près du propriétaire du terrain et des organismes financiers.

4- Le conseil décide d'inscrire en dépense d'investissement l'achat de matériel scolaire qui figure sur l'inventaire communale.

Réunion du 2 Avril 1997

Le maire présente le compte administratif de l'exercice 1996 qui est adopté à l'unanimité.

Recettes de F	1 037 051.04 F
Dépenses de F	906 748.04 F
excédent 1996	130 302.27 F
Recettes d'investissement	198 249.66 F
Dépenses d'investissement	174 087.58 F
excédent 1996	24 162.08 F
Excédent global de clôture	154 464.35 F

Vote du budget Primitif adopté à l'unanimité.

Réunion du 24 avril 1997

Le conseil municipal, après en avoir délibéré 9 voix pour 1 abstention, décide de réduire le temps de travail du secrétaire de mairie de 2 heures, passant de 16 à 14 heures par semaine.

2- Le conseil demande le retrait de la commune du programme de l'OPAH.

3- Mr MENNESSIER informe le conseil qu'il a rencontré Mr et Mme LAMOTTE pour l'achat du terrain.

4- Pour les travaux du cd 36, Mr MENNESSIER demande que les riverains soient informés.

5-Mr MARGUERITTE annonce au conseil que deux lotisseurs sont intéressés par le terrain de Mr et Mme LAMOTTE.

Réunion du 20 Mai 1997

1- Le compte de gestion est adopté à l'unanimité pour la commune et le C.C.A.S .

2- Mr MENNESSIER demande que le projet d'implantation de lotissement soit mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

3- Permanence du bureau de vote pour les élections législatives.

4- Mr le maire présente au conseil différents devis concernant des travaux d'assainissement pluvial pour un montant de 67 500 F HT. Après en avoir délibéré, le conseil charge Mr le maire de solliciter une subvention auprès du Conseil général au titre de l'aide aux petites communes rurales.

Réunion du 17 Juillet 1997

1- Le conseil nomme : -Mr BIARD, délégué de la commission communale des impôts indirects.

- Mr CLEMENT Jean et Mr LE CORSU Jean-Pierre en tant qu'exploitant agricole.

2- Le conseil autorise Mr le maire à souscrire un emprunt de 60 000 F afin de réaliser des travaux de voirie.

3- Après en avoir délibéré, le conseil décide d'accorder au F.S.E une subvention de 50 F par élève suite à la demande du principal du collège d'Evrecy.

4- Compte rendu de la réunion du syndicat d'eau par Mr REGNAULT.

5- Mr REGNAULT nous fait part de la rénovation de la 2ème classe.

6- Un courrier va être adressé au S.D.E.C afin de contrôler les lignes rue des criquets, suite aux derniers incidents.

Réunion du 18 Septembre 1997

1- Mr MONTALAND représentant de la société SETRAG, présente le projet de lotissement qu'il envisage sur le terrain de Mr et Mme LAMOTTE. Ce projet prévoit la réalisation de 16 lots de 1070 à 1930 m². L'étude géologique conclut à la possibilité de réaliser un assainissement individuel.

Le conseil procède au vote et se déclare favorable à ce projet par 8 voix pour et 1 abstention.

2- Une modification est apportée au budget primitif 1997.

3- Mr le maire donne lecture de la lettre de démission de Mme BERNARD Danièle.

4- Le conseil donne son accord pour l'achat d'une armoire vitrée permettant au club de tennis de table d'exposer ses trophées.

5- Le conseil donne son accord pour l'achat des pièces nécessaires à la remise en état du tracteur.

6- Le conseil donne son accord pour la réalisation d'une nouvelle tranche de travaux par l'entreprise S.N.E.M .

Réunion du 4 Novembre 1997

1- Mr le maire informe le conseil que suite aux instructions de la préfecture, il convient de détecter d'éventuelle présence d'amiante dans les bâtiments communaux. Pour ce faire 3 devis sont présentés, la société APAVE est retenue moyennant 1350 F H.T.

2- Le conseil fixe le programme des cérémonies du 11 novembre.

3- Mr le maire indique au conseil que malgré le refus qu'il avait exprimé le Conseil Général a attribué une subvention pour l'étude d'aménagement foncier entre les communes d'Avenay, St-Honorine du Fay et Maizet.

4- Suite aux travaux de voirie réalisés, la commission a demandé quelques modifications qui ont été effectuées par l'entreprise.

5- Un devis est demandé au SDEC pour l'extension de l'éclairage public route d'Amayé sur orne et route d' Esquay ainsi que pour la pose de 4 prises de courant pour les illuminations.

6- Suite à la démission de Mme BERNARD, le conseil donne son accord pour nommer Mr MENNESSIER à la commission des affaires scolaires.

7- Suite à des réclamations sur l'utilisation du terrain de Mr HETTIER à la coquerie (dépôt de gravats), un courrier lui sera adressé.

LE MOT DE L'ECOLE

La rédaction de cet article coïncide chaque année avec la fin du premier trimestre de l'année scolaire. C'est souvent un moment de grande activité pour les enfants qui préparent le spectacle de Noël qui aura lieu le 19 décembre prochain et auquel vous êtes bien entendu tous cordialement invités.

Le deuxième trimestre verra lui aussi un événement important se réaliser, puisque les "grands" partiront, comme tous les 3 ans, en classe de neige. Nous nous rendrons cette année à VALLOIRE, en Savoie, au pied du col du Galibier. Espérons que la neige sera au rendez-vous.

Le troisième trimestre sera pour les plus jeunes, un moment important, puisqu'ils partiront pour une semaine à GRANDCAMP-MAISY, en classe de mer.

Est-il encore utile de rappeler que ces classes découvertes ne pourraient avoir lieu sans l'aide financière de la Mairie et du Comité des Fêtes? De même, toutes les manifestations organisées par la coopérative scolaire, avec le concours indispensable des parents d'élèves permet de boucler le budget, de sorte que la participation financière demandée aux familles reste relativement modique.

Nous avons quelques craintes, l'an passé, sur la pérennité de ces animations, car comme le nombre d'élèves, le nombre de familles diminue et les bonnes volontés finissent parfois par se lasser. Heureusement, nous avons pu mener à bien tous les projets et faire mieux encore, puisque pour la première fois, une foire aux greniers a été organisée, le 5 octobre dernier. Elle a connu un réel succès et le bénéfice qui a été dégagé va permettre d'équiper l'école d'un micro-ordinateur. Nous espérons que toutes ces réussites inciteront les quelques "bras" qui nous font parfois défaut à venir nous rejoindre.

Les prochaines manifestations organisées par l'école auront lieu aux dates suivantes:

28 Mars 1998: bal costumé.

29 Juin 1998: fête de fin d'année scolaire.

A noter également: le Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes au bénéfice de l'école aura lieu le 07 février 1998.

Retenez ces dates dès maintenant.

Monsieur PUPIN continue à initier les enfants aux joies du jardinage. L'école a pu, à son initiative, participer à un concours d'épouvantails (qui devaient être réalisés uniquement à partir de végétaux) le 11 octobre dernier, à FONTAINE-HENRY, dans le cadre du 2ème Château-Flore. Nous avons eu le plaisir de remporter le premier prix et par la même occasion un bon d'achat de 1500 francs.

Les élections aux Comité de Parents ont vu la réélection de Madame Micheline LECOCQ et l'élection de Madame Véronique FRANCOIS. Un grand merci à Madame Yannicke LEBOUCHER qui n'était pas rééligible cette année, et qui quitte l'école après de longues années d'une efficace présence.

Nous n'avons pas voulu évoquer à nouveau en commençant cet article le problème des effectifs. Il est pourtant une nouvelle fois très préoccupant et le mot des déléguées des parents résume tout à fait la situation. Nous en saurons beaucoup plus, en février prochain, sur la position de l'administration et sur l'incidence de la création du lotissement. Nous unissons nos vœux aux leurs pour que cette fois encore ce problème trouve une heureuse conclusion.

En attendant, les enfants se joignent à nous pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 1998.

L. et J-Y CAILLARD

Avenay

Le premier prix du concours d'épouvantails



L'école a remporté le premier prix d'épouvantails lors du Château-flore.

A l'occasion du deuxième Château-flore qui a eu lieu les 11 et 12 octobre derniers à Fontaine-Henry, l'école d'Avenay a participé au concours d'épouvantails qui était organisé dans le cadre de cette manifestation.

Il s'agissait, pour les enfants de construire un épouvantail, uniquement à partir de végétaux secs ou vivants. Les élèves ont du

faire preuve d'originalité en rapportant du jardin familial des produits parfois surprenants. Plus de 30 végétaux différents (parmi lesquels une citrouille, des courgettes, des radis noirs, différentes variétés de betteraves et de pommes, etc.) furent dénombrés à la fin du travail.

Dès le samedi après-midi, le chef-d'œuvre trônait dans la cour du château de Fontaine-Henry, parmi 25 autres congénères tous plus effrayants les uns que les

autres. Ce « labeur » a été dignement récompensé puisque l'école s'est vue remettre le premier prix dans la catégorie classes élémentaires, à la plus grande joie des enfants et de leurs parents, des enseignants; mais aussi de Bernard Pupin qui intervient régulièrement, durant l'année scolaire, pour les initier aux plaisirs du jardinage.

Nul doute que la troisième édition du Château-flore verra reflourir de nouvelles idées.

LE MOT DES DELEGUEES DES PARENTS D'ELEVES

« L'EPEE DE DAMOCLES »

A l'aube de l'année 1998, l'avenir de l'école est toujours menacé.

Actuellement, nous comptons sur la réalisation du lotissement pour augmenter l'effectif des enfants à l'école. Il nous faut aussi solliciter et encourager le soutien des futurs parents d'élèves.

Nous profitons de cet article pour rappeler aux parents qu'il existe 3 cycles, dans la scolarité primaire d'un enfant.

Il est donc préférable de scolariser votre enfant dès l'âge de 5 ans à l'école d'Avenay, pour une meilleure appréhension du 2^{ème} cycle.

Les parents d'élèves, les instituteurs, la municipalité et les différentes associations sont solidaires, ce qui nous permet de rester optimistes. La fête de Noël n'est-elle pas une période d'espoir ?

Joyeux Noël aux enfants et à vous tous et « croisons les doigts » pour la rentrée 1998.

Les déléguées
Mme Micheline LECOCQ
Mme Véronique FRANCOIS

COMITE DES FETES ET LOISIRS D'AVENAY

Avant de terminer l'année 1997, nous profitons de la parution du bulletin communal pour retracer les grandes lignes de nos manifestations écoulées.

Nous avons enregistré une moyenne de 40 doublettes à chaque concours de belote, sur l'ensemble des trois organisés. On remarque une baisse de fréquentation de 20 doublettes par rapport aux années précédentes tout en ayant un nombre de joueurs qui reste correct. Il ne faudrait cependant pas que cet effectif continue de diminuer. C'est notre 2ème concours qui a fait le meilleur bénéficiaire et de ce fait, nous avons versé la somme de 2 244,70 francs à la coopérative scolaire.

Le 7 décembre 1996, nous avons procédé à la pose des décorations lumineuses avec une nouvelle guirlande, route d'Amayé et 3 motifs rue de la mare, pour un coût de 8700 francs. Malgré le froid, nous étions une dizaine de personnes à poser plus de 800 ampoules dans notre commune. Cette année encore, nous avons prévu une somme de 8000 francs à notre budget pour l'acquisition de 3 nouveaux motifs qui seront installés à Fierville, route d'Esquay et chemin de la vallée. L'illumination d'un arbre de l'école est également prévue.

Le Père Noël est venu offrir des cadeaux et des friandises aux enfants de l'école le vendredi 20 décembre. Malheureusement, la grippe avait fait son apparition et le spectacle avait dû être reporté. Le coût de cette soirée s'élève à 3 070 francs.

Le 21 décembre, 50 colis ont été remis aux anciens de notre commune. 4 ont été distribués à des personnes qui résident en maison de retraite. Pour assurer le bon déroulement de cette distribution, 7 équipes de bénévoles se sont rendues dans les foyers concernés. Nos anciens apprécient le colis de Noël, mais également la visite des membres du Comité, qui permet de rompre la solitude chez certaines personnes et d'apprendre à se connaître. Le coût des colis s'élève à 7 064 francs.

Une cinquantaine de marcheurs a participé à la randonnée pédestre du 19 janvier. Ils ont emprunté le chemin du Moulin Michel, traversé Esquay-notre-Dame, rejoint la croix des Filandriers, Baron-sur-Odon, puis à nouveau Esquay, avant de se retrouver à la salle des fêtes d'Avenay, pour se restaurer, après un parcours d'environ 13 kilomètres. Nous connaissons maintenant l'origine de la croix des Filandriers -voir Ouest-France des 22/23 mars 1997- Ce sera l'anecdote de cette manifestation.

Le 6 avril, trente huit anciens de la commune ont répondu à l'invitation du comité des fêtes, pour partager le repas préparé en leur honneur. Ils ont été accueillis par Gérard LEMOINE, notre Maire, et son Conseil Municipal, ainsi que nos Député et Conseiller Général. Madame Alice MARIE était la doyenne de l'assemblée et Monsieur André MENNESSIER le doyen. Le repas était préparé par notre chef cuisinier aidé de Benoît CAZARD et de Maryline MARCHEGANI, le service étant assuré par des membres du comité. Ce repas revient à 5 305 francs.

Les 21 et 22 juin, se sont déroulés le 14ème Concours Inter Régional du Pain et la Kermesse au Village. Malgré une alternance de beau temps et de pluie, notre Kermesse a connu une ambiance des grands jours avec une affluence de près de 3000 visiteurs.

83 professionnels de la boulangerie étaient inscrits venant des 3 départements bas-normands, ainsi que de l'Eure et de Bretagne. La qualité de ce concours est en constante progression et une fois encore, le chapiteau se révélait trop petit pour contenir la foule des visiteurs pris sous le charme des réalisations.

La chambre syndicale de la boulangerie avait délégué Monsieur Daniel ROUSSEL, boulanger à la Guérinière à Caen, pour faire le lien entre le syndicat, le comité et les minotiers.

Comme tous les ans, un quart de la population d'Avenay s'était mobilisé pour accueillir cette foule de visiteurs. C'est grâce à toute cette énergie des habitants que nous pouvons mener à bien ces manifestations. Cela a permis de dégager un bénéfice de 22000 francs, dont le quart, soit la somme de 5 500 francs, a été reversé au club du 3ème Age. Un grand merci à tous!

Après des vacances bien méritées pour tous, 35 doublettes se sont affrontées lors de notre concours de pétanque, le 7 septembre. Avec un temps superbe, nous avons profité d'un bel après-midi pour tenter d'approcher du cochonnet ou de tirer la boule de l'adversaire.

Pour la 2ème fois, les 13 et 14 septembre, avait lieu un rassemblement de motos, organisé par l'association Mescaleros. Les organisateurs avaient l'autorisation de la municipalité et le soutien du comité pour les accueillir et les aider durant cette manifestation. Malheureusement, le temps n'était pas favorable et le service des douanes en contrôlant les véhicules et le site a gâché ce rassemblement.

Pour terminer notre saison, le 15 septembre, se déroulait le tournoi de tennis de table. Les 25 pongistes de notre commune, accompagnés de leurs parents sont venus s'affronter tout l'après-midi, avant de partager le pot de l'amitié. Le comité des fêtes qui gère le club de tennis de table moyennant la somme de 10 000 francs par an est heureux de pouvoir accueillir plus de 25 joueurs qui, pour une somme modique, peuvent s'entraîner et jouer en compétition toute l'année, grâce à Gérard GENESLAY et Serge LE BEL entourés d'une équipe de bénévoles.

L'assemblée générale s'est déroulée le 24 octobre 1997 et nous tenons à remercier plus particulièrement Monsieur François-Dominique FARAILL qui nous a rejoints.

Le Comité des Fêtes et Loisirs d'Avenay vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs voeux de bonheur, santé et joie pour l'année 1998.

Composition du Bureau pour l'année 1997-98

Président	Lucien MARTIN
Vice-Présidents	Gérard GENESLAY Alain MENNESSIER
Secrétaire	Bernard PUPIN
Secrétaire adjointe	Annick LECOURT
Trésorière	Yannicke LEBOUCHER
Trésorière adjointe	Jeannine MARCHEGIANI

Liste des 19 membres du comité des fêtes pour l'année 1997-98:

Mademoiselle Fabienne L'HOPITALIER, Mesdames Danièle BERNARD, Claudie GENESLAY, Yannicke LEBOUCHER, Annick LECOURT, Jeannine MARCHEGIANI, Messieurs Robert BAZIN, Pierre BRUSTIER, Jean-Yves CAILLARD, François-Dominique FARAILL, Gérard GENESLAY, Serge LE BEL, Patrick LEBOUCHER, Denis LECOURT, Lucien MARTIN, Alain MENNESSIER, Cyril PIEDFER, Bernard PUPIN, Francis TREMPU.

Calendrier des manifestations

Arbre de Noël des enfants	19 décembre 1997
Colis de Noël des anciens	20 décembre 1997
Dépose des guirlandes de Noël	17 janvier 1998
Randonnée pédestre	25 janvier 1998
2ème concours de belote	07 février 1998
3ème concours de belote	07 mars 1998
Repas des anciens	26 avril 1998
Randonnée vélo ou V.T.T	date à définir
Kermesse - concours de pain	20 et 21 juin 1998
Compte rendu de la kermesse	04 juillet 1998
Concours de pétanque	06 septembre 1998
Tournoi de tennis de table	12 septembre 1998
Assemblée générale	23 octobre 1998

Location de la salle des fêtes

Prix de la location: HABITANTS DE LA COMMUNE **500 francs**
PERSONNES HORS COMMUNE **1 200 francs**

A ces sommes s'ajoutent **200 francs** pour le chauffage, entre le 15 octobre et le 15 avril.

Les locations s'entendent du **SAMEDI 8 heures au DIMANCHE 20 heures**.

Locations courtes: demi-journée **150 francs**
Chauffage (entre le 15/10 et le 15/04) **100 francs**

La location est gratuite pour les associations de la commune et les associations intercommunales, dont la commune est membre. Celles-ci doivent penser à réserver la salle à l'avance.

Pour réserver, s'adresser à Madame MARCHEGANI.

N.B.: désormais, la location de la salle ne sera prise en compte qu'à la réception d'une demande effectuée par courrier, accompagnée d'une attestation d'assurance responsabilité civile et d'un chèque en acompte.

Toutefois, il est rappelé que celle-ci ne peut être réservée au maximum qu'un an à l'avance, sachant que les manifestations communales sont prioritaires.

Le stationnement des véhicules appartenant aux occupants de la salle est interdit rue de l'église et devra se faire sur la place de l'église.

Le tri sélectif des ordures devra être effectué et déposé dans les conteneurs prévus à cet effet sur la place.

La salle est située dans le bourg et nous demandons aux locataires de veiller à ce que le son de la musique respecte le repos du voisinage.

TENNIS DE TABLE

Comme tous les ans, au mois de septembre en préambule de la saison à venir, un tournoi interne est organisé.

Cette année, une nouvelle fois, la participation a été honorable. En effet, une quarantaine de pongistes confirmés ou à devenir, s'y sont affrontés dans une ambiance conviviale. Il faut rappeler que ce tournoi est ouvert aux licenciés du Club, aux membres de leur famille et à leur amis.

Au mois d'octobre dernier, la 15^{ème} saison du club a été lancée par une réunion d'information. Les départs de l'an dernier ont été compensés par l'arrivée de petits nouveaux et le retour des anciens.

Pour cette saison, 26 licences ont été délivrées (4 communes représentées)

- 1 St Honorine du Fay
- 2 Amayé sur Orne
- 6 Esquay Notre Dame
- 17 Avenay

4 équipes participent aux divers championnats, dont voici la répartition :

- Championnat jeunes = 1 équipe
- Seconde division = 2 équipes
- Première division = 1 équipe

3 séances hebdomadaires d'entraînement sont dirigées par :

- Cyril Piedfer

un entraîneur compétent qui intervient depuis 2 ans.

Créneaux horaires :

- mardi : 20h - 21h30
- mercredi : 18h - 19h30 et 19h30 - 21h

Les jeunes débutants ou ayant pratiqué occasionnellement, sont pris en charge par :

- Serge Le Bel «Le jeune âge» du Club.

Le 30 novembre a eu lieu à Verson, le championnat départemental A : double affiliation UFOLEP et FFTT.

20 joueurs ont participé avec brio à cet événement. Une dizaine sont qualifiés pour les régionaux qui auront lieu le 25/01/98 à Argentan.

Une date à retenir : 2 et 3 mai 1998

A l'ifs aura lieu le championnat de France UFOLEP, sous la responsabilité du Comité du Calvados.

Le Tennis de Table peut être pratiqué de 7 à 77 ans.

Ce sport, est joué en salle et les risques d'accidents sont moindres.

Donc, tous à table, «Bon Appétit de Victoires».

C'est le menu de cette saison commencée dans de bonnes conditions, et tous les espoirs sont permis.

Le responsable du Club

Gérard Geneslay

LE TENNIS CLUB D'AVENAY

LE TENNIS CLUB D'AVENAY VOUS SOUHAITE A TOUTES ET A TOUS DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE ET POUR NOEL, PASSEZ DONC COMMANDE...

Vous n'êtes pas sans ignorer les difficultés pour faire vivre le tennis et mettre en place un bureau pour notre association.

Mais c'est fini. **Le tennis va revivre.**

Grâce à la volonté, et au dynamisme des membres présents lors de l'assemblée du tennis du 10 oct 1997, nous avons enfin réussi à mettre en place une nouvelle structure :

- le bureau :
 - Mr OLLIER A. : président pour U.S.A
 - Mr GABRIEL J-L. : vice président (responsable tennis)
 - Mr LECHEVALIER J-L. : trésorier tennis
 - Mme BELLOU C. : secrétaire U.S.A

- et en fonction de votre intérêt, nous vous proposons, pour commencer :

- un accueil découverte pour les plus jeunes, le 1er mercredi de chaque mois, (horaire probable 14.30-16.30), assuré par Mr Alain MENNESSIER .

- une initiation Tennis, lors des vacances scolaire, assurée par Mr Julien CAILLARD.

- une initiation pour les adultes, au printemps, assurée par Mr Jean-Louis GABRIEL.

- un tournoi amical pour tous cet été.

(A noter que ces activités sont tributaires du temps).

Aussi, nous vous convions à retirer les cartes, pour l'année 1997-98 chez Mr GABRIEL, 2 rue de la mare à AVENAY, Tel : 02.31.08.04.24 aux tarifs suivants :

- 100 Frs pour les adultes et gratuit pour les - de 12 ans
- 50.Frs entre 12 et 18 ans
- 50 Frs pour les étudiants (avec justificatifs)
- 200 Frs pour la carte invité (une par foyer)
- 25 Frs pour le ticket horaire (invité)

Pour les nouveaux adhérents, les cadenas sont vendus au prix de 35 Frs et la clef du court au prix de 15 Frs (1 clef par foyer retirée par les parents).

Pour les anciens adhérents, pensez à rapporter votre clef du cours.

Il serait souhaitable pour l'année 1997-98, qu'il y ait plus de fans de tennis, car nous serions dans l'obligation d'ouvrir le cours à des adhérents extérieurs à la commune pour son bon fonctionnement.

Alors échauffez vous et rejoignez nous vite.

Le bureau de tennis

Pour information :

Mr GABRIEL J-L : 02.31.08.04.24

Mr LECHEVALIER J-L : 02.31.80.59.87

Mme BELLOU C : 02.31.80.27.89

Mr MENNESSIER A : 02.31.80.42.25

Mr CAILLARD J : 02.31.80.49.84

ASSOCIATION LOISIRS CULTURE

ET ACCUEIL DU 3^{ème} AGE

L'année 97 tire à sa fin. Le club est toujours bien présent. Mais qu'avons-nous fait depuis un an ? Réfléchissons et commentons :

Janvier est depuis longtemps le mois de notre assemblée générale. Malgré quelques départs définitifs et l'absence d'être chers, nous avons eu le plaisir de comptabiliser 50 personnes qui ont adhéré ou renouvelé leur adhésion pour l'année 97. Nous rappelons que c'est avec plaisir que nous accueillerions quelques timides ou soi-disant irréductibles. Le club n'est pas une forteresse d'où l'on ne peut s'échapper. Nous sommes tous libres de nos actes et décisions à notre gré de venir partager les jeux et les moyennes ou grandes sorties mais aussi nos petites misères (souffrances, solitude) Quoi de plus naturel, cela reste humain.

Le mois de Février est immanquablement réservé au Jeu du Loto. Certains joueurs ont plus de chance que d'autres mais il reste des lots de consolation. Il fait encore trop froid en Mars pour s'évader dans la nature. Alors, le groupe théâtral de Cheux est venu nous divertir en nous présentant des sketches, une petite pièce de théâtre, une très bonne chorale et des jeux amusants comme le tiercé gagnant, par exemple. Il fallait s'époumoner et taper du c.. pour faire crever les ballons installés sur le cadre des vélos. Ce fut une fameuse rigolade. Cela fait du bien.

Le dimanche 6 Avril fût pour les Aînés une charmante journée puisque le Comité des fêtes nous offrait un magnifique repas préparé avec beaucoup de gentillesse et de goût et qui a ravi tout le monde. Merci de tout cœur aux membres bénévoles du Comité des fêtes et à son président.

Le joli mois de mai était pour nous l'occasion de renouveler notre randonnée pédestre. Le départ était de Soumont St Quentin vers Potigny et le Mont Joli pour 17 marcheurs. Après deux heures de marche, nous nous restaurions à Villers Canivet dans une charmante ferme-auberge en compagnie de 13 autres personnes qui étaient venu nous rejoindre. Cela fut une très bonne journée.

Nous pourrions inscrire le mois de Juin en lettres capitales pour le club car l'union faisant la force, les Aînés et le comité des fêtes ont bossé pour la réussite de notre Kermesse. Et c'est ainsi que nous avons eu le grand plaisir de recevoir un chèque de 5.500F des mains de Monsieur le président du Comité des fêtes. De tout cœur, un grand merci de tous nos Aînés.

Le 28 Juin, notre voyage annuel s'effectuait à Amiens. Visite de la ville en calèche, musée du vitrail (difficilement accessible aux personnes ayant du mal à marcher). Nous avons apprécié un déjeuner croisière en bateau avec animation et l'après-midi visite écourtée de la magnifique cathédrale. Nous repartions en direction de Rouen pour une collation appréciée et revenions vers 22 h 30 à Avenay. Nous rentrions tous satisfaits.

Et les vacances sont arrivées avec un arrêt de deux mois.

Notre rentrée de septembre fut marquée par un repas gratuit pour 36 adhérents du club. Cela faisait plaisir de se retrouver.

Le mois d'octobre fût calme si ce n'est une pièce de théâtre à Ste Honorine magnifiquement interprétée par Mr et Mme Wuillème (anciens résidents de la commune). Un grand bravo pour ces comédiens amateurs qui jouaient au profit des « Restos du cœur ».

Et nous voici au mois de novembre. Nous avons eu le plaisir de recevoir les écoliers de notre village et leurs instituteurs. Et comme nous aimons les choses bien faites, Aînés et jeunes ont pu apprécier la projection de diapositives de Mr Wuillème faites lors de son voyage au Maroc.

Mme Wuillème a fait chanter les écoliers et ensuite, nous avons partagé un bon goûter. Les enfants ont dit être satisfaits. Que demander de plus.

Et nous clôturerons l'année le samedi 20 décembre en allant participer à un spectacle proposé par la Fédération des Aînés ruraux et intitulé « le grand voyage Abracadabran ».

Au retour, une soupe à l'oignon bien chaude nous attendra en compagnie des **adhérents des clubs de Vieux, Maizet, Maisoncelles, Ste Honorine**. Il est agréable de se regrouper pour quelques moments privilégiés.

Et nous terminons en souhaitant de bonne fêtes de fin d'année à tous et à toutes les familles de notre bon village.

BON NOËL et MEILLEURS SOUHAITS pour l'année 98

La Présidente

Mme BAZIN

ABBÉ BERNARD LECLERCQ

Presbytère de Vieux
8 rue Saint Laurent
14930 VIEUX
Tél : 02.31.26.91.21

Chers Amis

Une année s'achève...mais vous n'ignorez pas que l'année liturgique, de l'Eglise, commence début Décembre, avec le temps de l'Avent.

Bientôt nous fêterons la dixième et traditionnelle Veillée de Noël dans la salle polyvalente de Feuguerolles, bien chauffée, le mercredi 24 décembre à 21h.

Le petit Jésus de la crèche vivante sera Eugénie Gérard : elle sera baptisée au cours de la veillée ainsi qu'une autre petite fille, Anaïs Rossignol.

Près de 130 enfants fréquentent les groupes de nos cinq années de catéchisme y compris quelques enfants de secteurs voisins. Je redis aux parents que l'effort à faire est la présence assidue à la messe : la paroisse fait tout pour être accueillante aux enfants; profitez-en, participez c'est primordial pour la vie chrétienne. La théorie, l'enseignement, ça ne suffit pas : il faut savoir prier ensemble...tous ensemble avec Jésus-Christ.

Outre les rendez-vous du samedi et du dimanche, notons aussi la Profession de Foi le 24 mai à Evrecy, les Premières Communions les 7 et 14 juin, (le 7 à Feuguerolles, le 14 à Amayé), la Fête du pain le 21 juin à Avenay, ... et la Fête des Fêtes, PAQUES, les 11 et 12 avril, précédée des Jeudi Saint et Vendredi Saint, TRIDUUM PASCAL, quand l'Eglise se souvient que Dieu est mort pour les hommes pour que nous ressuscitions avec lui. «Faites ceci en mémoire de moi». «Tout homme est une histoire sacrée, l'homme est à l'image de Dieu».

Je vous souhaite une heureuse et sainte année ! Croyez en mon amical dévouement.

Bernard Leclercq, coopérateur du secteur d'Evrecy, en résidence (non surveillée !) à Vieux : ceci est la nouvelle formule diocésaine !
Mais l'essentiel, c'est que je reste à Vieux !

BERNARD.



L' A.F.A.P.E.J.

Association des Familles Actives Pour l'Emploi des Jeunes.

Place de la Mairie

14 930 MALTOT

Tél / Fax : 02 31 26 98 17

CARACTERISTIQUES DE L'ASSOCIATION

Sa nature : une Association Familiale intercommunale.

- zone d'action: 6 communes : Amayé, Avenay, Eterville, Feuguerolles-Bully, Maltot, Vieux .
- composition : - des familles avec ou sans demandeurs d'emploi ,
 - des demandeurs d'emploi , jeunes et moins jeunes ,
 - toutes personnes soucieuses d'aider bénévolement les demandeurs d'emploi (jeunes ou non)et leur famille

Son but: Constituer et animer un réseau de solidarité de voisinage qui assure un service bénévole aux jeunes demandeurs d'emploi et à leur famille dans nos communes

Son action: Un soutien moral.(écoute, appui pour aider à « faire face ».)

Un appui technique. (pour réussir l'accès à l'emploi.) :

- aide personnalisée - ateliers techniques de recherche d'emploi

Une gestion d' offres d'emploi locales (identification des offres, transmission rapide aux intéressés par affichage ou téléphone).

Une réflexion sur tout ce qui peut être fait pour favoriser l'emploi des jeunes, et moins jeunes, de nos communes.

(Le développement de ces actions dépend de la mobilisation et de la disponibilité de militants dans les communes concernées)

ENEZ NOUS REJOINDRE... !

Qui que vous soyez, vous pouvez être utiles pour l'emploi des personnes de nos communes en recherche.

Nous avons besoin de vous !

Ensemble, nous constituons un réseau d'acteurs et d'activités qui peut être très efficace

RESULTATS

En un an de fonctionnement,

- 56 Demandeurs d'Emploi ont sollicité l'AFAPEJ
- 7 de ces personnes sont sans activité le 20 novembre 1997

COMMENT JOINDRE L'AFAPEJ ?

SOIT PAR TELEPHONE . POUR PREMIER CONTACT OU PRISE DE RENDEZ-VOUS.

Au Tél / Fax de l'AFAPEJ : 02 31 26 98 17

(en cas d'absence, laisser votre message sur le répondeur , nous vous rappellerons rapidement).

Auprès des responsables intercommunaux de l'AFAPEJ :

Claude PERROUIN (Président) : 02.31.26.92.22

Jean. Pierre GORRIZ (Offres d'emploi) : 02.31.26.95.98

A AVENAY :

Philippe MARGUERITE 02 31 80 47 28

Jean Louis LECHEVALIER 02 31 80 59 87

SOIT PENDANT LES PERMANENCES POUR UN ENTRETIEN AVEC UN RESPONSABLE DE L'AFAPEJ

les 1er et 3ème samedi de chaque mois

de 10 H 30 à 12 H 00 :

Salle de la Mairie de MALTOT.



REGARDS SUR L'I.C.L.

L'année 1997 se termine et nous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année. Que s'est-il passé au cours de cette année ?

- **Le marché de Noël et la fête de la St Nicolas** se sont déroulés le 7 décembre 1996 dans le bourg de Ste Honorine du Fay ; beaucoup de personnes se sont intéressées aux différentes créations de couronnes, bougeoirs et guirlandes confectionnées par les bénévoles de l'association. Saint Nicolas est passé avec son âne au milieu des enfants distribuant des friandises, puis un goûter a réuni près de 150 enfants dans la salle des fêtes.

- En mars il avait été prévu une **soirée costumée** ; malgré le succès de cette activité lors des années précédentes, nous avons été obligés de l'annuler faute d'un nombre suffisant d'inscriptions pour sa bonne réalisation.

- A l'Ascension, au mois de mai, deux autocars sont partis pour **Johannesberg**, dans le cadre du **jumelage** ; l'accueil fut toujours aussi chaleureux et les journées sur place bien remplies. Préparons-nous maintenant à recevoir nos amis allemands à l'Ascension 1998. En juillet, une délégation de jeunes allemands est venue nous rendre visite, à titre privé.

- Afin d'aider à la communication avec nos amis d'outre-Rhin, **des cours d'allemand** sont prodigués par monsieur et madame Schäffer de Montigny ; nombreux sont ceux qui suivent ces cours le mardi ou le mercredi soir.

- Une équipe de jeunes s'adonne au **badminton** le vendredi soir, de 18h30 à 20h30, au gymnase d'Evrecy.

- La **bibliothèque**, située à Amayé, est de plus en plus riche en volumes grâce à la B.D.P., aux nombreux dons et à quelques achats. Ses horaires et fonctionnement sont détaillés page suivante.

- Au printemps, une **soirée rock** a été organisée pour permettre aux mordus de la danse de s'éclater ; cette manifestation s'est déroulée dans une excellente ambiance.

- Les **anciens** se sont retrouvés en avril : une centaine de personnes ont répondu à notre invitation et les plus doués ont pu s'initier au **karaoké**.

- Fin mai, au **Val de Maizet**, une nombreuse assistance est venue applaudir des jeunes talents désireux de se faire connaître ; les spectateurs n'ont pas été déçus et ont fort apprécié les prestations.

- **Des cours de danses rock et de salon** ont été organisés à Trois-Monts ; ils affichent complet avec une vingtaine de couples d'amateurs.

- Fin septembre, l'association a fêté son **trentième anniversaire**. Depuis sa création plusieurs communes sont venues se mettre sous la bannière de l'I.C.L. qui compte maintenant neuf communes pour 3400 habitants. Nous avons déploré le manque de participation (120 personnes environ) malgré le prix modique. L'Association serait-elle la grande inconnue malgré son âge ?

- **L'assemblée générale** aura lieu le vendredi 23 janvier 1998, à Vacognes-Neully dans la salle des fêtes. Un pot de l'amitié clôturera cette soirée où nous vous espérons nombreux.

Les membres du conseil d'administration présentent à tous leurs meilleurs voeux pour 1998.



BIBLIOTHEQUE I.C.L.

à la Maison des Tilleuls
d'Amayé sur Orne

Cette année la bibliothèque de l'I.C.L. a eu la chance que Michèle accepte de participer au stage proposé par la B.D.P. aux bénévoles des bibliothèques, à raison d'une journée par mois sur 10 mois. Ceci a permis aux élèves d'Amayé et à quelques uns d'Avenay de profiter de deux prestations offertes dans le cadre du stage :

- le 28 mars, rencontre des CM avec l'écrivain Stéphane Daniel dont quelques titres sont, depuis lors, disponibles à la bibliothèque.

- Le 30 mai, pour les plus jeunes, spectacle " Croqu'en bouille " de la conteuse professionnelle Gigi Bigot. (La cassette audio sera bientôt disponible)

Nous déplorons toujours le trop peu de lecteurs, tant adultes qu'enfants.

Alors, pour faire découvrir le chemin de la bibliothèque, nous proposons :

- l'allongement des HORAIRES et des périodes d'ouverture :

Mercredi de 17h à 18h30

Vendredi de 17h30 à 19h

Toute l'année sauf jours fériés, vacances de Noël, 22 mai et du 6 juillet au 23 août
1998

- Pendant les petites vacances, l'heure du conte, suivie d'un atelier dessin, les mercredis 11 et 18 février, 8 et 15 avril 1998, de 15h à 16h.

(Cette activité gratuite est ouverte à tous les enfants de 4 à 12 ans, sur inscription)

- Chaque mercredi à 17h30 (pendant la permanence), **une petite histoire.**

Pendant ce temps les accompagnateurs pourront regarder et/ou choisir des livres.

Nous sommes bien loin de Gigi Bigot, mais notre équipe met tout son coeur pour dynamiser la bibliothèque.

Merci - à toutes les personnes qui ont fait des dons de livres.

- aux ex-bénévoles qui ont souhaité faire une pause.

- aux nouvelles recrues, suffisamment nombreuses pour assurer les permanences par groupe de deux et motivées pour les animations.

Néanmoins de nouvelles personnes et des idées simples pour faire mieux vivre la bibliothèque sont toujours les bienvenues.

Bonne année 1998

Rappel du fonctionnement :

Le prêt des livres est gratuit pour une période de 3 semaines.

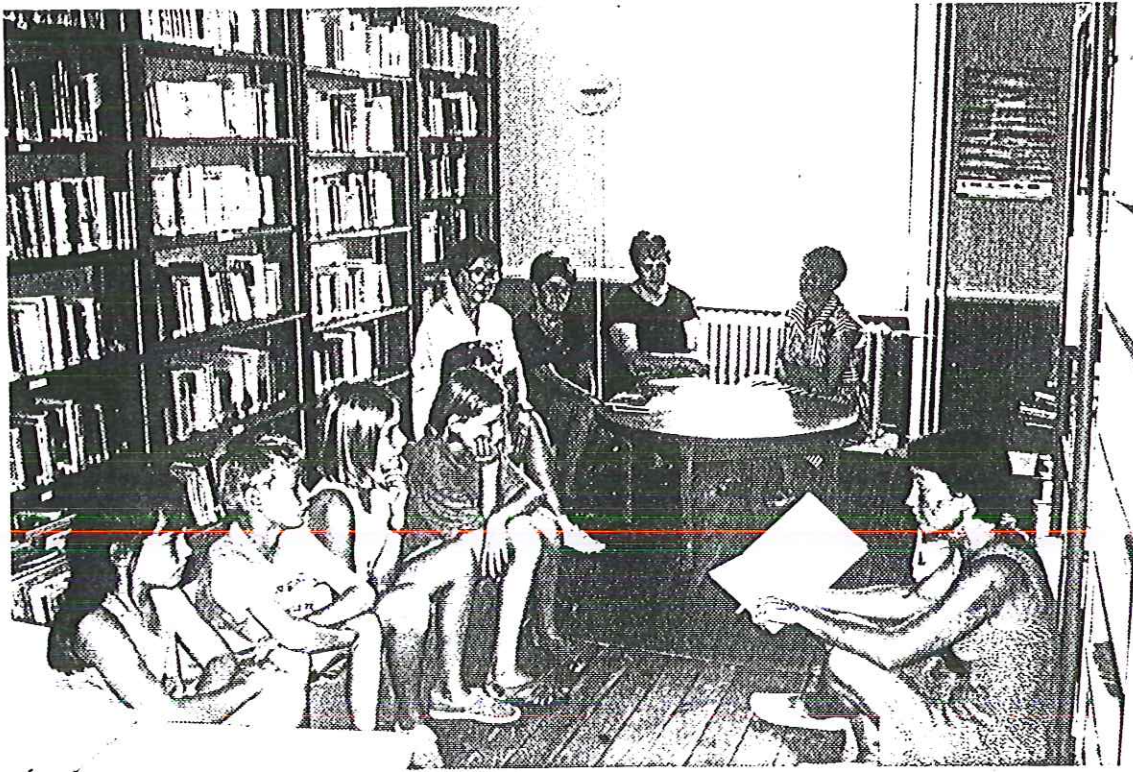
L'I.C.L. possède aujourd'hui 1500 livres (en fonds propre).

La B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt) du Calvados met à notre disposition 500 livres, renouvelables par moitié, 3 fois par an, lors du passage du bibliobus (début janvier, avril et sept).

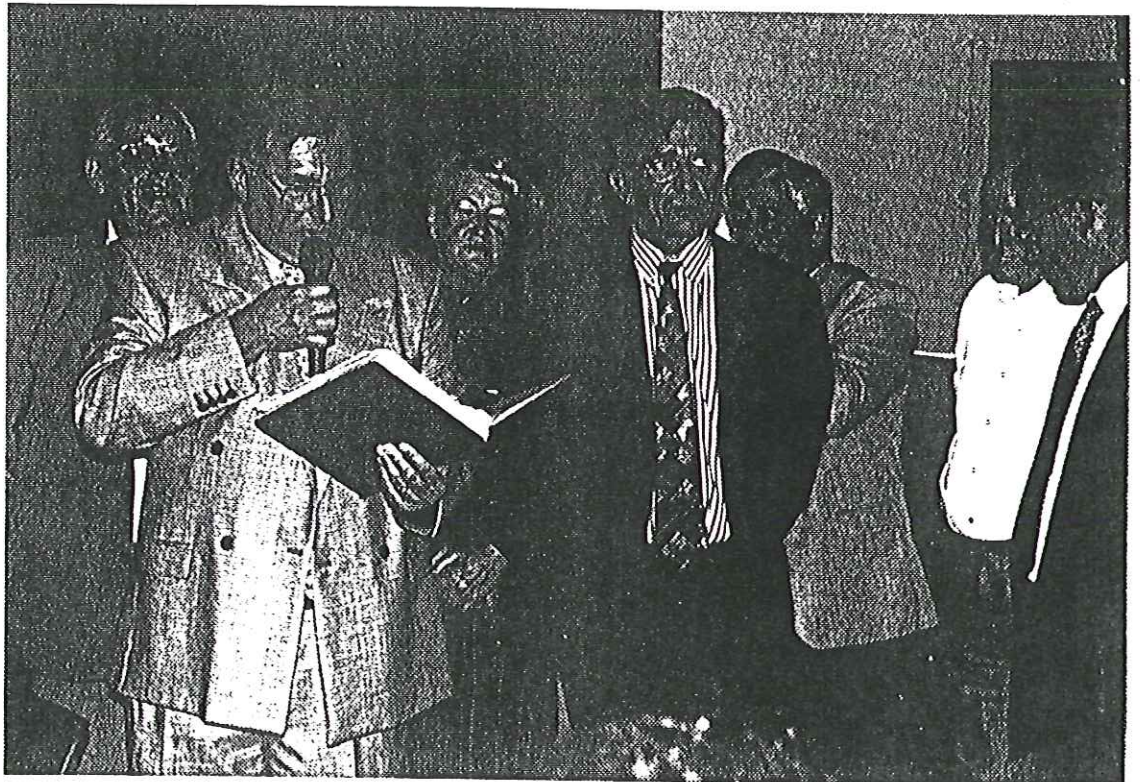
Il vous est possible de réserver (" commander") des livres sur un thème ou un sujet de votre choix ou des titres précis.

Une question, des infos complémentaires : Thérèse Renouf, 02 31 80 44 84 ;

Michèle Lenormand, 02 31 80 45 02



Bibliothèque.



30 ans . I.C.L.

CONSEIL SIMPLE DE NOS ANCIENS

Au sortir de l'hiver, il est bon de préparer le venue du printemps. Comme pour la terre, cela s'applique à notre corps. C'est un truc pour se maintenir en santé.

La veille du jour du printemps, ils avaient l'habitude saine de faire une journée de jeûne complet (1). Rien que de l'eau. Ils disaient qu'ils "rinçaient le tonneau". Cela avait pour but d'éliminer une partie des toxines accumulées pendant l'hiver, dues à une nourriture très-voir trop-riche.

Après cette journée de jeûne, ils changeaient une chose dans la nourriture ou dans l'habitude de se nourrir et ceci tous les jours pendant les 21 jours qui suivaient.

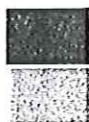
Ils modifiaient leur comportement comme aller se promener un peu, sortir respirer en marchant, ranger un coin de la maison qui a été négligé pendant l'hiver, faisaient quelques projets accessibles à court ou moyen terme.

Le renouveau de la nature est là. Il est bon de se sentir en harmonie avec cette force nouvelle.

Se sentir RE-NAITRE (naître à nouveau).

ce conseil est simple et ne coûte rien d'autre que de l'essayer et d'en mesurer les bienfaits.

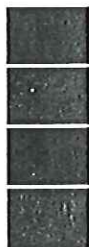
(1) Le jeûne est contre-indiqué aux tuberculeux, aux diabétiques insulino-dépendants et aux sujets dont le fond vital est faible (état de faiblesse).



F.D. FARAILL

PRATICIEN DE SANTÉ
CHROMOTHÉRAPEUTE
RADIESTHÉSISTE-MAGNÉTISEUR

1, rue de la Mairie - 14210 AVENAY
Tél./Fax : 02 31 08 00 01

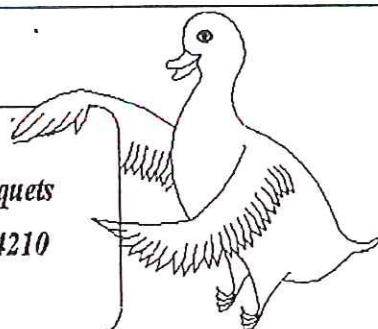


A VENDRE

10 X Appareils d'éclairage pour faux plafond 600x600 équipé 4 tubes 18W HR
1 X Projecteur halogène 1000W
1 X Aspirateur 1100 W
1 X Convecteur 1000W régulation électronique
1 X Evier inox, 1 bac + accessoires de raccordement (neuf)
1 X Lave-linge LADEN 5kg, essorage variable
1 X Réglette salle de bain 1x18 W équipée inter & PC
1 X Réfrigérateur Frigéco 180L
1 X Taille haie électrique Bosch, coupe 30cm
6 X Chaises pliantes camping
1 X C.B Midland modèle Harry
1 X Programmateur journalier
1 X Armoire penderie Teck L1450, H1800 P500

s'adresser : Mr Jean Pierre CRESPIN
5 rue Saint Loup
Tél : 06.11.27.87.72

Jean. Pierre LE CORSU
Rue des Criquets
AVENAY 14210
Tél : 02 . 31 . 08 . 28 . 87



VOUS PROPOSE :

**FOIE GRAS DE CANARD, FRAIS , SEMI-CONSERVE,
CONSERVE
PATE DE CANARD
CONFIT DE CANARD
MAGRET
CIVET DE CANARD**

Assistante maternelle agréée dans
pavillon avec jardin cherche bébé
ou enfant à garder
Prière de prendre contact avec
Mme GOSSELIN Christelle à AVENAY
Tél : 02.31.80.26.55

A VENDRE, Caravane RAPIDO, pliante rigide, modèle 34, année 1989, 3-4 places, auvent, réfrigérateur, roue de secours, poids vide 560 kgs, en charge 750 kgs.

PEU SERVIE - ETAT NEUF

Prix : 23.000 F.

JC HOUEL

5, chemin de la Vallée

14210 AVENAY

02.31.80.28.47

LISA - FLORS

UN NUMERO DE TELEPHONE : 31 08 16 16

(sur répondeur)

Vous commandez.

Nous vous livrons.

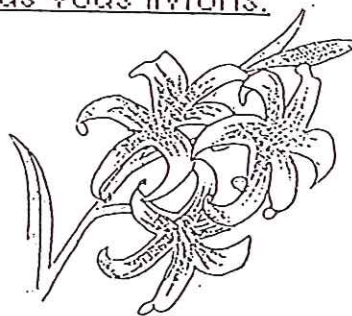
Pour chaque événement de la Vie :

Invitations - Joie d'Offrir

Naissances - Communions

Fiançailles - Mariages

Fêtes - Anniversaires



Madame BERNARDIN - 3 rue du 4 Août - AVENAY -

Vente de fleurs tous les dimanches de 9 heures à 12 heures 30
devant la boulangerie de Feuguerolles-Bully.

M. et Mme Bernard PUPIN
dépositaires de gaz
de la marque **BUTAGAZ**
vous proposent les recharges
Butane et Propane 13kg,
Propane 35kg,
le **Masterclip** etc
Tél : 02.31.08.04.62

ORDURES MENAGERES

Il est absolument nécessaire de trier au maximum les ordures ménagères et se servir des conteneurs pour le papier, les bouteilles en verre et en plastique ; Car les ordures ménagères sont facturées au tonnage et **le coût par habitation ne cesse d'augmenter.**

En ce qui concerne **les déchets verts : tontes de gazon, tailles de haie**, nous vous rappelons que le dépôt est ouvert au terrain des sports aux jours et dates suivantes :

Du 1^{er} octobre au 31 mars : le 2^{em}e lundi de chaque mois de 17 h 15 à 18 h 45

Du 1^{er} avril au 30 septembre : tous les lundis de 17 h 15 à 18 h 45.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer les déchets verts en dehors du jour et des heures indiquées.

Le ramassage des objets encombrants aura lieu le : 10/2/98 - 9/6/98 - 13/10/98

Le 14 Juillet 98 étant un mardi, le ramassage des ordures ménagères aura lieu le mercredi 15 Juillet.

TRI SELECTIF

Il est maintenant possible d'effectuer un tri beaucoup plus sélectif des ordures ménagères. Il vous est ainsi possible de déposer :

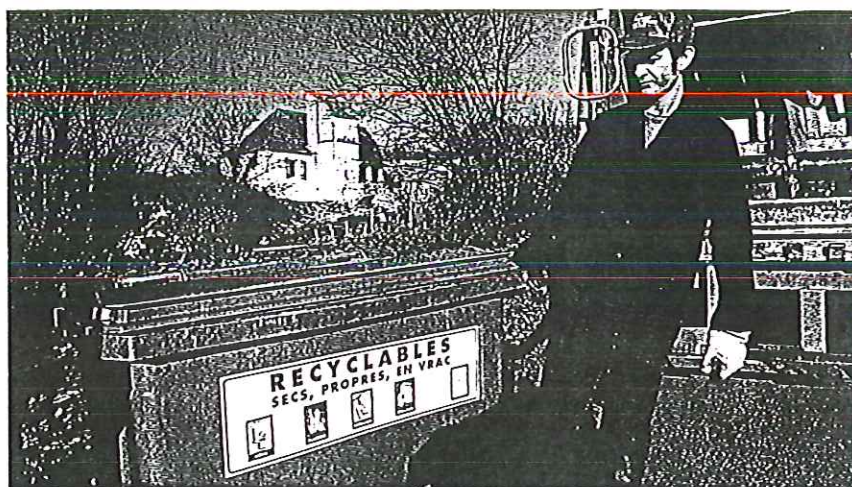
dans le **CONTENEUR à PAPIERS** :

- Cartonnettes et divers petits cartons.

dans le **CONTENEUR à PLASTIQUES** :

- Boîtes de lait ou de jus de fruit en carton (tétra briques).
- Boîtes de conserves.
- Boîtes en aluminium (bière, soda, cola, etc.).

sélective t jeter utile



La collecte sélective des déchets d'emballages ménagers est déjà une réalité pour plus de 11 millions de Français.

Un dispositif qui nécessite des investissements très lourds, même si elles s'unissent pour faire des économies d'échelle.

De la bouteille au pull

Mais le rôle d'Eco-Emballages va bien au-delà de celui d'un simple intermédiaire financier. Il maintient aussi le lien entre les communes et les filières de recyclage de matériaux, qui achètent les déchets triés pour les transformer en de nouveaux produits. Ainsi, si vous habitez dans une commune sous contrat avec Eco-Emballages, et que vous isolez dans

vos poubelles ce qui peut encore servir de ce qui ne le peut plus, votre geste est utile. Car Eco-Emballages s'est assuré que le contenu de cette poubelle sera bien acheminé vers un centre de tri.

Là, papier, carton, acier, plastique, verre et aluminium sont traités puis revendus à des repreneurs qui utiliseront ces matières premières pour la fabrication de nouveaux objets.

Et vous seriez surpris d'apprendre que l'on peut facilement refaire des bouteilles avec du verre, voire tricoter des pull-overs avec de la poudre de plastique.

La seconde vie de vos poubelles

DANS VOTRE POUBELLE	>	DANS SA SECONDE VIE
Papier/carton	>	Papier sanitaire, papier journal...
Verre	>	De nouvelles bouteilles, en utilisant 20 % d'énergie en moins
Acier	>	Tôle, barres, boîtes de conserve, de boisson...
Aluminium	>	Cadres de fenêtre, jantes, boîtes de conserve...
Plastiques	>	Talons de chaussure, murs antibruit, tuyaux, pulls, flacons...

Sur la petite histoire

- En 1185, le roi Philippe Auguste ordonne le pavage des rues de Paris pour combattre les odeurs.
- Au XIV^e siècle, les bourgeois parisiens s'organisent. Ils louent des tombereaux pour mener les ordures hors des murs de la ville.
- Deux siècles plus tard, l'autorité royale impose à chacun de balayer ses ordures et de les placer en tas. Un service municipal, rémunéré grâce à une taxe, est chargé d'enlever les immondices.
- L'idée de collecte sélective est loin d'être neuve. Au XVIII^e siècle déjà, une ordonnance impose aux habitants de Paris le tri des boues, des ordures ménagères et autres solides.
- La véritable révolution dans le domaine du ramassage des déchets remonte à 1884. Cette année-là, un préfet, Eugène Poubelle, impose à tous les riverains l'utilisation d'une boîte à ordures ménagères. C'est ainsi que son nom passera à la postérité.
- 1975 : pour la loi, chaque commune devient responsable de l'élimination des déchets ménagers.
- En 1977, l'opération "Verre Avenir", collecte sélective de ce matériau par apport volontaire, voit le jour.
- 1992 : l'objectif "Zéro déchet en décharge 2002" est fixé par une loi. La France met en place son dispositif de collecte sélective.

